

# Exploiter la forêt camerounaise sans la **saccager**

.....  
**La certification du bois aide-t-elle à promouvoir le  
développement des villages Pygmées et Bantous?**  
.....

Dans le bassin du Congo, la certification *FSC*, appréciée par les marchés européens du bois tropical, progresse à grands pas mais rencontre encore pas mal d'obstacles. Reportage dans la région de Mindourou (Sud-Est du Cameroun), où la gestion durable menée par un exploitant certifié tente de promouvoir le développement des villages Pygmées et Bantous.

Si les lois forestières du pays sont globalement bonnes et plutôt réceptives aux suggestions des scientifiques et des ONG, elles souffrent d'un manque flagrant de moyens pour les faire respecter. Le cœur du problème tient en un mot : corruption.

**L**e choc est frontal, sans échappatoire. Heurtée de plein fouet par le grumier lancé à toute vitesse sur la piste forestière, la chèvre s'envole puis retombe mollement sur le sol, tuée sur le coup. Secoués par des spasmes, deux autres animaux en sang hurlent à la mort tandis que le reste du troupeau, paniqué, se disperse dans le village. Témoin inopiné de la scène, Jérôme Laporte, l'un des cadres (belge) de la société forestière française *Pallisco*, laisse exploser sa colère. "Inadmissible!", "Honteux!". Sommé de s'arrêter illico, le chauffeur du camion tente piteusement de se justifier. Sa mise à pied s'annonce longue et sévère...

Scène de la vie ordinaire au cœur des forêts camerounaises? Pas si vite. Dans cette société forestière, on sait que des incidents de ce genre pourraient s'avérer catastrophiques s'ils devaient se multiplier. D'abord parce que les populations villageoises installées le long des routes forestières de la région ne manquent pas d'exiger des "compensations" pour les dommages créés à leurs troupeaux. Ensuite parce que, bien au-delà de l'aspect financier, de telles tensions risquent d'entacher la crédibilité des sociétés labellisées *FSC*: celles qui ont le droit d'apposer le petit label *Forest Stewardship Council* en forme d'arbre sur leurs produits du fait qu'elles se conforment à ses critères et ses principes de durabilité.

Et que d'obligations en tout genre! L'une des plus importantes est le respect de la biodiversité. La faune sauvage, d'abord, qui hante les forêts denses humides de cette partie de l'Afrique: gorilles, chimpanzés, mangoustes, céphalophes... Mais aussi la végétation luxuriante: des centaines d'espèces d'arbres, parmi lesquelles les essences commerciales: Assamela, Ayous, Doussié, Sapelli, Sipo, etc.

### Un pays pionnier

Dès le début des années nonante, poussé dans le dos par la Banque mondiale et le FMI, le Cameroun s'est lancé dans une réforme de sa législation forestière qui lui a valu une réputation de pionnier: obligation de réaliser des inventaires et des plans de gestion, rotations des coupes sur trente ans, appels d'offres pour l'attribution des concessions, création de "forêts communautaires", etc. Autant de bonnes résolutions qui avaient pour ambition d'assurer une plus juste distribution de la manne



© Philippe Lamotte

Pour lutter contre le braconnage, *Pallisco* a recours aux services d'une société de gardiennage qui contrôle les allées et venues de tous les camions et piétons franchissant les enceintes de ses concessions.

forestière à l'ensemble de la population et, de là, de mieux lutter contre la pauvreté (un Camerounais sur deux vit avec moins de deux dollars par jour).

Pour les exploitants qui décident de s'inscrire dans la logique *FSC*, cette réglementation nationale n'est qu'un point de départ, une sorte de strict minimum à respecter. Car, au fil du temps, et surtout au fil des audits réalisés chaque année par des sociétés indépendantes, les exigences de la certification sont allées toujours plus loin.

Des exemples? Pour lutter contre le braconnage - le problème n°1 de ces régions, facilité par l'ouverture des pistes en forêt -, *Pallisco* a recours aux services d'une société de gardiennage qui contrôle les allées et venues de tous les camions et piétons franchissant les enceintes de ses concessions. Mais, pour éviter de verser dans une réponse de type strictement "policier", elle

a surtout mis sur pied un économat de brousse où s'organise la vente de viande et de poisson à prix coûtant. Les ouvriers de l'entreprise et leurs familles disposent ainsi de l'indispensable dose de protéines, si précieuse dans ces communautés reculées. Ce système dissuade également les velléités de braconnage (la chasse coutumière, elle, reste autorisée).

La protection du milieu naturel peut aller très loin. Ainsi, chaque fois qu'une nouvelle parcelle s'ouvre à l'exploitation, la

terre de l'endroit où seront stockées les grumes est systématiquement mise de côté. De ce fait, on conserve les semences tombées naturellement dans la couche superficielle du sol. Puis, une fois l'exploitation terminée, on réinstalle cette pellicule de terre fertile à son endroit initial. Autre initiative: avec l'aide du *Laboratoire de Foresterie des Régions tropicales et subtropicales* de l'Université de Gembloux Agro-bio Tech (ULg), des milliers de semences d'arbre sont mises en pépinières, puis plantées en forêt et surveillées de près. Objectif: régénérer celle-ci et à

**Le plus difficile survient lorsque les projets génèrent des revenus. Souvent, les tensions apparaissent au stade du partage et les projets risquent l'explosion.**

”

assurer son exploitation économique à (très!) long terme, mais aussi approfondir la connaissance scientifique de ces essences, encore très mal connues.

Dans le domaine social, *Pallisco* a créé une infirmerie de cinq personnes au sein même de son entreprise. Un grand classique? Peut-être, mais

ce bâtiment dispose aussi d'un laboratoire d'analyses médicales, d'une salle d'accouchement, d'une garde jour et nuit et d'un accès gratuit aux médicaments... Mais, si l'on veut souscrire au *FSC*, il faut aller plus loin. Ainsi, trois médiateurs (dont un Pygmée) s'appliquent à aider les communautés locales à identifier leurs besoins: puits, salles de classe, maisons de santé, matériel agricole, etc. "Nous essayons d'insuffler





Le braconnage, problème n° 1 de ces régions, est facilité par l'ouverture des pistes en forêts.



une dynamique participative, fondée sur les besoins collectifs et non ceux du chef de village ou d'un groupe particulier d'individus", précise Laure Mbadi, médiatrice.

#### Un partage si difficile

Efficace, ce volet de développement? "S'ils sont liés à la santé ou à l'enseignement, la plupart des projets arrivent à de bons résultats", explique la jeune femme, formée à l'Université de Yaoundé. "Mais il faut à tout prix veiller à leur pérennité. Rien ne sert, en effet, d'ériger une classe d'école ou une case de santé si, deux ans, plus tard, l'enseignant ou l'infirmier ne peut plus être payé par les autorités. Le plus difficile survient lorsque les projets génèrent des revenus, issus par exemple d'une culture de cacao ou de palmiers à huile. Souvent, les tensions apparaissent au stade du partage et les projets risquent l'explosion."

Dans l'équipe de médiateurs, on s'interroge: pourquoi de telles difficultés récurrentes? S'agit-il de l'effet pervers de l'aide accordée autrefois (les ONG ont toujours été nombreuses dans la région)? Du manque d'expérience des communautés Pygmées et Bantous dans la gestion collégiale des revenus? De l'influence négative exercée à distance par les "élites" de ces villages, souvent parties s'installer en ville? "Faire simultanément du développement et de l'exploitation est très difficile; ce sont deux

**Les exploitants "durables" de la forêt se retrouvent écartelés entre les exigences sociales des certificateurs FSC et la difficulté de l'Etat camerounais à assumer ses missions de lutte contre la pauvreté et de lutte contre le braconnage.**

métiers différents", commente-t-on sévèrement à l'Observatoire indépendant des Forêts, à Yaoundé, dont l'une des missions consiste à observer le respect du Code forestier et la disparition des pratiques - nombreuses - de corruption.

En attendant, le résultat est là: les exploitants "durables" de la forêt se retrouvent écartelés entre les exigences sociales des certificateurs FSC et la difficulté de l'Etat camerounais à assumer ses missions de lutte contre la pauvreté et de lutte contre le braconnage. "Au moins, en tant que société certifiée, nous ne réglons pas les problèmes à coup de billets de banque sous la table",

se félicite Laure Mbadi. Autre consolation: l'époque des blocages de pistes par les villageois mécontents semble lointaine. Et, grâce à cette présence sur le terrain, les conflits - notamment ceux liés aux coupes proches des sites sacrés - peuvent être rapidement désamorçés.

#### Des gaspillages à l'étude

De tels efforts, suffisent-ils à faire de ces forêts labellisées FSC le meilleur des mondes? Non. D'abord parce que ces exploitations FSC restent réduites - sur les 50 millions d'hectares exploités dans le bassin du Congo, seuls 5 millions sont certifiés - et ne valorisent vraiment que 30 à 35 % du volume de bois prélevé en forêt. Le reste (couronne des arbres et déchets de scierie) est abandonné sur place, vendu sur les marchés locaux ou... brûlé nuit et jour à la sortie des scieries. Normal? Partout, et jusqu'au siège belge du FSC, on évoque des alternatives à l'étude au Cameroun et au Gabon, comme la récupération d'énergie. Et l'on ajoute, l'air entendu: "L'Afrique n'est pas l'Europe..." Comprenez: en raison d'un contexte politique globalement instable en Afrique centrale, rares sont les groupes industriels prêts à investir les énormes montants qu'exigeraient des solutions de type "cogénération". Après tout, dans ces régions reculées, des troubles sociaux pourraient rapidement dégénérer en dégâts considérables aux investissements...

Autre limite de taille: l'Etat camerounais lui-même. Si les lois forestières du pays sont globalement bonnes et plutôt réceptives aux suggestions des scientifiques et des ONG, elles souffrent d'un manque flagrant de moyens pour les faire respecter. Le cœur du problème tient en un mot: corruption. L'ONG *Transparency International* a plébiscité trois fois le Cameroun comme champion du monde de la corruption lors des dix dernières années. Dénoncée partout, elle reste rarement combattue avec efficacité. Ainsi, beaucoup d'observateurs s'interrogent sur l'affectation réelle des taxes versées par les exploitants en forêt. La législation prévoit - autre originalité saluée par les observateurs - une ristourne de 40 % de celles-ci aux communes forestières et de 10 % directement aux communautés locales. Fort bien, mais les effets de cette redistribution, qui se voulait généreuse sur le papier, se font attendre et naviguent quelque part entre des écueils bien connus: dépenses de prestige de certaines élites, népotisme de potentats locaux et détournements de fonds au profit de personnages parfois très haut placés. Pas simple - ni rapide - le développement durable...

PHILIPPE LAMOTTE